

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la municipalité de Saint-André



Province de Québec
Municipalité de Saint-André
MRC de Kamouraska

Le 4 juillet 2016

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 4 juillet 2016, de 19 h 30 à 21 h 00 en la salle communautaire de l'édifice municipal, au 122A Principale, Saint-André.

Sont présents :

Madame	Francine Côté, conseillère
Monsieur	Alain Parent, conseiller
Madame	Charlyne Cayer, conseillère
Monsieur	Gervais Darisse, maire
Monsieur	Frédéric Cyr, conseiller
Madame	Suzanne Bossé, conseillère
Monsieur	Dale Martin, conseiller

Le quorum est atteint.

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance

Le maire, M. Gervais Darisse, souhaite la bienvenue aux contribuables et aux conseillers. Madame Guylaine Caron fait fonction de secrétaire de la réunion.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La secrétaire fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Charlyne Cayer et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

3. Suivi et adoption du procès-verbal du 6 juin 2016

2016.07.3.151.

RÉSOLUTION

Le maire fait une lecture rapide du procès-verbal du 6 juin 2016. Il est proposé par M. Alain Parent et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal.

4. Adoption des comptes

ATTENDU la lecture de la liste des comptes :

2016.07.4.152.

RÉSOLUTION

Il est proposé par Mme Suzanne Bossé
Et résolu à l'unanimité des conseillers

D'adopter les comptes suivants :

VOIR LISTE 2016-06-30 pour un montant total de 84 986.20 \$

5. Résultats de la demande de soumissions pour des travaux de voirie

2016.07.5.153.

RÉSOLUTION

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la municipalité de Saint-André

Attendu que la municipalité a demandé des soumissions, sur invitation, pour
asphalter 500 mètres dans le chemin Mississippi ;

Attendu que la municipalité a reçu 3 soumissions pour ces travaux qui sont, taxes
incluses :

Pavage Cabano Ltée	54 206.84 \$
Pavage Réparations Francoeur Inc.	57 311.63 \$
Construction BML (Division de Sintra Inc.)	39 510.20 \$

Attendu que le comité de vérification déclare que les soumissions reçues sont
conformes ;

En conséquence, il est proposé par M. Dale Martin
Et résolu à l'unanimité des conseillers

Que la municipalité octroie le contrat à BML qui est le soumissionnaire le plus
bas conforme pour un montant de 39 510.20 \$ taxes incluses ;

Et autorise le maire et la directrice générale à signer les documents relatifs à ce
contrat.

Cette dépense sera payée en partie par le surplus réservé de la carrière-sablière
pour un montant de 20 000 \$ et le solde par la subvention du
député qui est prévu au montant de 8 000 \$ et par le budget 2016 ;

6. Immatriculation de la remorque (transport de l'eau)

2016.07.6.154.

RÉSOLUTION

Attendu que la municipalité a fait l'achat d'une remorque (résolution
2016.06.6.127.) ;

En conséquence, il est proposé par Mme Francine Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à immatriculer la
remorque et à payer les frais d'immatriculation.

7. Renouvellement d'une entente avec la Croix Rouge

2016.07.7.155.

RÉSOLUTION

ATTENDU les services offerts par la Croix-Rouge lors de situations
d'urgences ;

En conséquence, il est proposé par M. Frédéric Cyr
et résolu à l'unanimité des conseillers

Que le conseil municipal renouvelle l'entente actuelle avec la Croix-Rouge pour
une période de trois ans et autorise le paiement de la quote-part annuelle de
150 \$ pour 2016-2017 et de 160 \$ pour 2017-2018 et 2018-2019 ;

Et autorise le maire et la directrice générale à signer l'entente.

8. Nomination d'un maire suppléant

2016.07.8.156.

RÉSOLUTION

ATTENDU que le mandat du maire suppléant est expiré depuis le 31 mai 2016 ;

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la municipalité de Saint-André

Il est proposé par M. Alain Parent
et résolu à l'unanimité des conseillers

De désigner Mme Charlyne Cayer au poste de maire suppléant pour un mandat de 3 mois.

9. Achat d'un abri

2016.07.9.157.

RÉSOLUTION

ATTENDU que le CEGEP de La Pocatière a mis en vente un abri situé sur son terrain ;

ATTENDU que cet abri est un ouvrage d'art qui ajouterait une plus value à la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Suzanne Bossé
Et résolu à l'unanimité des conseillers

Que le conseil municipal autorise l'achat d'un abri pour un montant de 2 500 \$ plus le transport.

10. Achat d'une sonde PH

2016.07.10.158.

RÉSOLUTION

ATTENDU que la municipalité doit mesurer le PH de l'eau potable ;

ATTENDU que la sonde actuelle est désuète et qu'il faut la remplacer ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alain Parent
Et résolu à l'unanimité des conseillers

Que le conseil municipal autorise l'achat d'une sonde PH pour l'eau potable pour un montant d'environ 400 \$.

11. Installation d'une toilette chimique

2016.07.11.159.

RÉSOLUTION

ATTENDU que le Parc de l'Ancien quai ne dispose pas d'installations sanitaires ;

ATTENDU que durant la période du terrain de jeux, les toilettes du centre des loisirs sont réservées aux enfants du terrain de jeux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Charlyne Cayer
Et résolu à l'unanimité des conseillers

Que le conseil municipal autorise l'installation d'une toilette chimique au parc de l'ancien quai pour un montant de 55 \$ par semaine, à partir du 27 juin 2016 jusqu'au 13 août 2016.

12. Achat de 2 compteurs d'eau

2016.07.12.160.

RÉSOLUTION

Il est proposé par M. Frédéric Cyr

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la municipalité de Saint-André

Et résolu à l'unanimité des conseillers

Que le conseil municipal autorise l'achat de 2 compteurs d'eau, pour son inventaire, au coût de 150 \$ chacun.

13. Changement de statut au rôle d'évaluation

2016.07.13.161. RÉSOLUTION

ATTENDU que le 112 rue Principale a été vendu et est devenu une auberge, soit l'Auberge le 112 inc. ;

ATTENDU que cette propriété avec ses deux bâtiments principaux est considérée comme résidence au rôle d'évaluation ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Mme Charlyne Cayer
Et résolu à l'unanimité des conseillers

Que le conseil municipal demande au service de l'évaluation de la MRC de codifier comme commerce la propriété du 112 rue Principale.

14. Participation à la levée de fonds pour la famille de Mélodie Bourgoin-Bérubé

2016.07.14.162. RÉSOLUTION

ATTENDU que Mélodie Bourgoin-Bérubé, 4 mois, souffre du syndrome de Moebius, une maladie rare caractérisée par une paralysie faciale ;

ATTENDU qu'une campagne de levée de fonds pour les parents de la petite Mélodie de Saint-André de Kamouraska, a été lancée le 13 juin 2016 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Dale Martin
ET résolu à l'unanimité des conseillers

Que le conseil municipal autorise un don de 150\$ à la campagne de levée de fonds pour les parents de la petite Mélodie Bourgoin-Bérubé.

15. Promotion Kamouraska

2016.07.15.163. RÉSOLUTION

ATTENDU que Promotion Kamouraska offre depuis le début de l'année 2015 des services en communications aux municipalités adhérentes ;

ATTENDU que le volume d'heures acquis en début d'année 2016 est déjà épuisé compte tenu de l'importance des Fêtes du 225e et du nombre d'activités d'informations tenues depuis le début 2016 ;

ATTENDU que Promotion Kamouraska soumet un forfait comprenant une visibilité dans le Guide du Kamouraska et 47 heures de services professionnels, le tout au coût de 1388 \$;

ATTENDU que cette banque d'heures sera largement suffisante pour compléter l'année 2016 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Suzanne Bossé
ET résolu à l'unanimité des conseillers

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la municipalité de Saint-André

Que le conseil municipal confirme à Promotion Kamouraska qu'elle retient l'option 2 avec une visibilité dans le guide du Kamouraska au coût de 500 \$ et une banque de 47 heures de services professionnels, le tout au prix de 1388 \$.

16. Suivi de l'évolution côtière, Réserve naturelle et littoral de la municipalité

2016.07.16.164.

RÉSOLUTION

ATTENDU la reconnaissance de la Réserve naturelle de la Rivière-Fouquette en 2013, propriété de la municipalité de Saint-André ;

ATTENDU que le Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières (UQUAR) a implanté des stations de suivi de la dynamique côtière dans le périmètre de ladite Réserve ;

ATTENDU que la municipalité, ayant l'obligation de transmettre le protocole de recherche des activités scientifiques ayant lieu dans la Réserve au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MDDLCC), partenaire à l'entente de reconnaissance avait, suite à ladite reconnaissance, écrit une lettre au chercheur concerné de l'UQAR dans un premier temps, en la joignant au vice-recteur à la formation et à la recherche dans un second temps, mais n'avait obtenu de réponse ni de l'un ni de l'autre ;

ATTENDU qu'au terme d'une troisième occasion de représentation de ces demandes, l'UQAR a fini par ne pas donner suite même après quelques rappels ;

ATTENDU que le Conseil du Saint-Laurent, par le truchement de sa coordonnatrice Solenn Sanquer, collabore dorénavant avec la municipalité pour obtenir les informations qui lui sont nécessaires, et a déjà obtenu ainsi le *Guide des utilisateurs du réseau* de suivi :

ATTENDU que le Laboratoire de l'UQAR dispose de données sur plusieurs années sur l'évolution de la côte, et que les municipalités littorales du Kamouraska ont exprimé lors des rencontres du Conseil du Saint-Laurent leur intérêt pour le partage de ces données pouvant guider la gestion de leur zone côtière ;

Il est proposé par M. Frédéric Cyr
Et résolu à l'unanimité des conseillers

Que la municipalité transmette au MDDELCC le *Guide des utilisateurs* pour valider les activités scientifiques de l'UQUAR dans la Réserve naturelle ;

Que la municipalité demande à l'UQAR de lui transmettre les données de toutes les stations sur le littoral de Saint-André, actuellement suivies ou abandonnées ;

Que la municipalité désigne le maire ou la directrice générale pour la signature d'un document d'entente d'utilisation de ces données ;

Que la municipalité invite l'UQAR à partager ses données avec les autres municipalités littorales du Kamouraska.

17. Départ à la retraite de Mme France Soucy, maître de poste

2016.07.17.165.

RÉSOLUTION

ATTENDU que Mme France Soucy a décidé de quitter son emploi de maître de poste après plusieurs années de loyaux services ;

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la municipalité de Saint-André

En conséquence, il est proposé par M. Dale Martin
Et résolu à l'unanimité des conseillers

Que le conseil municipal remercie Mme Soucy de tout le travail qu'elle a accompli pour le service des postes de Saint-André et lui souhaite une belle retraite bien méritée.

18. Fête du 175^e de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie

2016.07.18.166. RÉSOLUTION

ATTENDU que la municipalité de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie fête son 175^e ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alain Parent
Et résolu à l'unanimité des conseillers

Que le conseil autorise l'achat de 2 billets au coût de 30 \$ chacun pour le souper d'ouverture du mardi 26 juillet 2016 pour 2 personnes de Saint-André.

19. Fauchage des accotements de voies municipales : octroi d'un contrat

2016.07.19.167. RÉSOLUTION

ATTENDU que la municipalité a demandé, par téléphone, des soumissions pour l'exécution des travaux de fauchage des accotements de long de chemins municipaux (environ 10 heures de travail) ;

ATTENDU qu'un seul fournisseur, soit M. Michel Pelletier de Saint-Joseph, a répondu positivement à la demande pour un prix de 60 \$/h ;

ATTENDU que les travaux réalisés en 2014 et 2015 par M. Michel Pelletier ont été adéquat ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Charlyne Cayer
Et résolu à l'unanimité des conseillers

Que le conseil municipal octroie un contrat de fauchage de gré à gré des accotements voies municipal à M. Michel Pelletier pour un montant d'environ 600 \$ + taxes à réaliser avant le 15 août 2016.

20. Avis de motion concernant un projet de règlement de régie interne pour le CCU

232 AVIS DE MOTION

L'avis de motion est donné par M. Alain Parent.

21. Avis de motion concernant un projet de Code d'éthique et de déontologie pour le CCU

233 AVIS DE MOTION

L'avis de motion est donné par Mme Charlyne Cayer.

22. Symposium de peinture 2016

2016.07.22.168.

RÉSOLUTION

Il est proposé par M. Frédéric Cyr
Et résolu à l'unanimité des conseillers

Que le conseil municipal autorise l'achat d'une peinture qui représente Saint-André pour un prix maximum de 500 \$.

23. Questions diverses :

Le maire donne l'information de la dernière rencontre des maires à la MRC, du plan d'intervention pour le rang 2 du réseau routier, du projet de mission de la MRC, des services à l'hôpital de La Pocatière et des différents comités.

24. Correspondance

Aucune résolution n'a été passé.

25. Période de questions

Les contribuables présents et le conseil échangent un point d'information qui est l'abri.

— ÉTAT DES DÉPENSES ET DES REVENUS

Conformément à l'article 176.4 du Code municipal, la secrétaire-trésorière remet au Conseil un état des revenus et des dépenses ainsi que deux états comparatifs de l'exercice financier.

26. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Suzanne Bossé que la séance soit levée.

Maire

Secrétaire

Note :

« Je, Gervais Darisse, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire